

MINISTÈRE DE LA COHESION DES TERRITOIRES ET DES RLATIONS AVEC LES COLLECTIVITES TERRITORIALES

ELECTION DES REPRESENTANTS DES REGIONS ET DES REPRESENTANTS DES DEPARTEMENTS AU CONSEIL SUPERIEUR DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE

COMMISSION NATIONALE CHARGEE DU RECENSEMENT ET DU DEPOUILLEMENT DES VOTES

PROCES-VERBAL DE L'ELECTION DES REPRESENTANTS DES REGIONS ET DES REPRESENTANTS DES DEPARTEMENTS

L'an deux mille vingt et un, le 21 décembre, en exécution du décret n° 84-346 du 10 mai 1984 modifié relatif au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale et de l'arrêté du 28 septembre 2021 fixant la date et les modalités d'élection des représentants des régions et des représentants des départements au Conseil supérieur de la fonction publique territoriale, s'est réunie au ministère de l'intérieur, direction générale des collectivités locales, sous la présidence de Mme Corinne DESFORGES, inspectrice générale de l'administration, la commission nationale de recensement et de dépouillement des votes prévue à l'article 7 du décret du 10 mai 1984 précité.

Etaient présents:

- Mme Corinne DESFORGES, Présidente ;
- M. Christophe BERNARD, sous-directeur des élus locaux et de la fonction publique territoriale, représentant le directeur général des collectivités locales ;
- M. Stéphane PERRIN, Vice-président du conseil régional de Bretagne.
- M. Anthony ARCIERO, conseiller départemental du Val d'Oise.

La commission a procédé au recensement et au dépouillement des enveloppes adressées, par correspondance, par les électeurs à la direction générale des collectivités locales, au plus tard le 20 décembre 2021 à 17 heures.

Pour le renouvellement des représentants des régions :

Nombre d'électeurs inscrits :	17
Nombre d'enveloppes extérieures reçues :	6
Nombre d'enveloppes extérieures non validées (parvenues hors délai ou ne comportant pas les mentions prévues à l'article 8 de l'arrêté	
du 28 septembre 2021):	0
Reste nombre de votants	6
Nombre de bulletins blancs	0
Nombre de bulletins nuls	0
Nombre de voix en faveur de la liste présentée par l'ARF	6
Nombre de sièges à pourvoir	2 sièges
Nombre de sièges attribués à la liste unique présentée par l'ARF	2 sièges

La commission proclame élus :

TITULAIRES	SUPPLEANTS	
M. Stéphane PERRIN, Vice-président du conseil régional de Bretagne	M. Jean-Luc GIBELIN, Vice-président du conseil régional d'Occitanie Mme Barbara NOURRY, Vice-présidente du conseil régional de Pays de la Loire	
Mme Sandrine DERVILLE, Vice-présidente du conseil régional Nouvelle- Aquitaine	M. Michel NEUGNOT, Vice-président du Conseil régional Bourgogne-Franche-Comté Mme Marie-Laure CUVELIER, Conseillère régionale de Nouvelle-Aquitaine	

Pour le renouvellement des représentants des départements :

Nombre d'électeurs inscrits :	94
Nombre d'enveloppes extérieures reçues :	35
Nombre d'enveloppes extérieures non validées (parvenues hors délai ou ne comportant pas les mentions prévues à l'article 8 de l'arrêté	
du 28 septembre 2021):	0
Reste nombre de votants	35
Nombre de bulletins blancs	1
Nombre de bulletins nuls	8
Nombre de voix en faveur de la liste présentée par l'ADF	26
Nombre de sièges à pourvoir	4 sièges
Nombre de sièges attribués à la liste unique présentée par l'ADF	4 sièges

La commission proclame élus :

TITULAIRES	SUPPLEANTS	
M. Olivier RICHEFOU Président du Conseil départemental de la Mayenne	M. Xavier TESTARD, Vice-Président du Conseil départemental du Maine-et-Loire Mme Claudie COSTE, Vice-Présidente du Conseil départemental de l'Ardèche	
Mme Martine EAP-DUPIN, Vice-Présidente du Conseil départemental de la Côte d'Or	Mme Ginette MAGRAS, Vice-Présidente du Conseil départemental de la Moselle Mme Marie DESROSES, Conseillère Départementale du Conseil Départemental de la Vienne	
Mme Hélène CEDILEAU, Vice-Présidente du Conseil départemental de l'Ain	M. Jean-Yves BONY, Conseiller départemental du Conseil départemental du Cantal M. Fabrice MARIDET, Conseiller départemental du Conseil départemental de l'Allier	
Mme Véronique VOLTO, Vice-Présidente du Conseil départemental de la Haute-Garonne	M. Jean-Marie BENIER, Vice-Président du Conseil départemental de la Côte d'Armor Mme Lydie MAHE, Vice-Présidente du Conseil départemental de la Loire-Atlantique	

Le présent procès-verbal dressé et clos le 21 décembre 2021, en double exemplaire, est signé après lecture par le président et les membres de la commission.

Signatures:

La Présidente

Mme Corinne DESFORGES

Pour le directeur général des collectivités locales

M. Christophe BERNARD

M. Stéphane PERRIN

Vice-président du Conseil régional de Bretagne

Conseiller départemental du Val d'Oise

M. Antony ARICRO ARCIERO